

**ASSOCIATION PREVENTION SANTE
ET TRAVAIL 06**

C.M.T.I.

5/7, Rue Delille

06000 NICE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2025

MYRIAM CARULLA-BOVIS

MATHIEU DENIS

JORDAN TAVARES

Experts-Comptables

Commissaires aux Comptes

FRANÇOISE MARRA

Expert-Comptable

Aux membres du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale de l'Association PREVENTION SANTE ET TRAVAIL 06,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association PREVENTION SANTE ET TRAVAIL 06 relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "*Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels*" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC N° 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, l'annexe expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement ANC N° 2022-06.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables appliqués par votre association, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et la présentation qui en est faite.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau du Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nice, le 23 Avril 2026

Le Commissaire aux Comptes
S.A.S. sudconseil.com
Myriam CARULLA-BOVIS

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, dr...	108 351	90 622	17 728	51 929
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	43 180		43 180	43 180
Constructions	763 627	465 451	298 175	320 495
Installations techniques, matériels et outillage industriels	72 890	59 039	13 851	13 818
Autres immobilisations corporelles	463 265	373 985	89 279	83 714
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et créances rattachées	2 744		2 744	2 744
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	85 131		85 131	85 131
Autres immobilisations financières	10 804		10 804	8 030
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	1 549 991	989 097	560 893	609 041
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	300 293	35 471	264 822	232 097
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	76 880		76 880	22 856
Charges constatées d'avance	81 089		81 089	65 893
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	2 267 985		2 267 985	2 256 834
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	2 726 247	35 471	2 690 775	2 577 681
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	4 276 237	1 024 568	3 251 669	3 186 722

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise	466 265	466 265
Fonds propres statutaires	466 265	466 265
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
RÉSERVES		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 610 002	1 452 072
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	117 460	157 930
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	2 193 727	2 076 267
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	6 500	5 500
TOTAL PROVISIONS (III)	6 500	5 500
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	204 845	274 312
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	57 206	55 263
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 696	85 065
Dettes fiscales et sociales	553 821	546 132
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 356	13 548
Produits constatés d'avance	170 517	130 634
TOTAL DETTES (IV)	1 051 441	1 104 954
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	3 251 669	3 186 722

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	3 036 649	3 029 075
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	3 100	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	32 437	46 518
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	6 790	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3 078 976	3 075 593
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	495 293	400 331
Aides financières		
Impôts, taxes, et versements assimilés	29 566	30 086
Salaires	1 623 279	1 597 014
Cotisations sociales	706 342	807 743
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	114 854	112 275
Dotations aux provisions	6 500	5 500
Reports des fonds dédiés		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges	1 354	56
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 977 187	2 953 004
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	101 788	122 589
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	540	450
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	51 566	86 122
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	52 106	86 572
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 817	3 975
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		

Postes	2025	2024
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	2 817	3 975
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	49 280	82 597
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	151 078	205 186
Produits exceptionnels (V)		1 083
Charges exceptionnelles (VI)		1 091
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-8
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	33 618	47 248
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	3 131 082	3 163 249
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	3 013 622	3 005 318
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	117 460	157 930

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **3 251 668,68 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **117 460,20 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Indemnité de départ à la retraite

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués selon une méthode actuarielle (la recommandation ANC 2013-02), en prenant des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite, la mortalité, puis ces évaluations sont ramenées à leur valeur actuelle.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, **CMTI PREVENTION SANTE ET TRAVAIL 06** présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Cette réforme entraîne notamment :

- une nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique des transferts de charges ;
- une modification du plan de comptes et de la nomenclature des états financiers ;
- la refonte de la présentation de l'annexe comptable, incluant certains tableaux normés ;
- des précisions nouvelles sur la présentation des produits et charges liés à des événements majeurs et inhabituels.

Les impacts significatifs sur les comptes de l'exercice sont présentés dans les rubriques correspondantes de la présente annexe. Lorsque cela était nécessaire, des reclassements ont été effectués pour assurer la comparabilité avec l'exercice précédent.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	107 781	570		108 351
Fonds commercial				
Autres immobilisations Incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	43 180			43 180
Constructions	763 627			763 627
Installations techniques, matériel et outillage	68 464	4 426		72 890
Autres immobilisations corporelles	462 252	23 465	22 452	463 265
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	2 744			2 744
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts	85 131			85 131
Autres immobilisations financières	8 030	2 774		10 804
TOTAL	1 541 208	31 235	22 452	1 549 991

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D						
Concessions, brevets & licences			55 851	34 771		90 622
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions			443 132	22 319		465 451
Installations techniques, matériel et outillage			54 646	4 392		59 039
Autres immobilisations corporelles			378 538	17 900	22 452	373 985
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			932 167	79 383	22 452	989 097

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	26 937	35 471	26 937	35 471
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL	26 937	35 471	26 937	35 471

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	10 804	10 804		
Clients douteux	114 215	114 215		
Autres créances clients	186 078	186 078		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux	14 501	14 501		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices	13 630	13 630		
TVA	16 478	16 478		
Autres impôts	1 671	1 671		
Divers	14 501	14 501		
Groupes et associés				
Débiteurs divers	30 600	30 600		
Charges constatées d'avance	81 089	81 089		
TOTAL	483 567	483 567		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	81 089	
TOTAL	81 089	

Informations relatives au passif

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Solde des reprises	À la clôture de l'exercice
Provisions pour risques					
Provisions pour charges	5 500	6 500	5 500		6 500
TOTAL	5 500	6 500	5 500		6 500

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit	204 845	29 133	150 570	25 141
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	55 696	55 696		
Personnel et comptes rattachés	194 144	194 144		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	288 778	288 778		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	56 300	56 300		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	14 600	14 600		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	9 356	9 356		
Produits constatés d'avance	170 517	170 517		
TOTAL	994 235	818 523	150 570	25 141
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	69 467			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance	-170 517	
TOTAL	-170 517	

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	25 851	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer - Primes	187 084	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	93 972	
Organismes sociaux - Autres charges à payer	4 322	
TOTAL	311 229	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Organismes sociaux - Produits à recevoir	14 501	
TOTAL	14 501	

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	4 000	
Afférents aux services autres		
TOTAL	4 000	

Opérations et engagements hors bilan

Autres opérations non inscrites au bilan

Nature de l'opération	Montant des risques et avantages attendus de l'opération	Garanties données	Autres informations
-----------------------	--	-------------------	---------------------

Le montant des engagements en matière de départ à la retraite des membres du personnel s'élève à 125 749 € au 31/12/2025.

Les contrats d'assurance souscrit en actif de couverture représentent la somme de 130 489 € au 31/12/2025.

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

	Hommes	Femmes	Total
Cadres	3	8	11
Non Cadres	1	13	14